

**L'entrepreneur dans la pensée économique : l'originalité méconnue de Turgot**  
**The Entrepreneur in Economic Thought: The Neglected Priority of Turgot**

Gérard-R. Pelletier

Volume 66, numéro 2, juin 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601527ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601527ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pelletier, G.-R. (1990). L'entrepreneur dans la pensée économique : l'originalité méconnue de Turgot. *L'Actualité économique*, 66(2), 187–192.  
<https://doi.org/10.7202/601527ar>

Résumé de l'article

Cette note remonte jusqu'à Léon Say en 1877 pour déceler une erreur répétée par Schumpeter et des auteurs contemporains qui négligent d'attribuer à A.-R.-J. Turgot la priorité dans la distinction entre capitalistes et entrepreneurs. Quelque cinquante ans avant Jean-Baptiste Say, Turgot avait explicité cette distinction, logiquement et historiquement, en se fondant sur l'absentéisme graduel de la classe des propriétaires dans la montée du capitalisme. La distinction se trouve à l'article LXX des *Réflexions*.

## L'ENTREPRENEUR DANS LA PENSÉE ÉCONOMIQUE: L'ORIGINALITÉ MÉCONNUE DE TURGOT\*

Gérard-R. PELLETIER  
*Département d'économique*  
*Université de Sherbrooke.*

RÉSUMÉ – Cette note remonte jusqu'à Léon Say en 1877 pour déceler une erreur répétée par Schumpeter et des auteurs contemporains qui négligent d'attribuer à A.-R.-J. Turgot la priorité dans la distinction entre capitalistes et entrepreneurs. Quelque cinquante ans avant Jean-Baptiste Say, Turgot avait explicité cette distinction, logiquement et historiquement, en se fondant sur l'absentéisme graduel de la classe des propriétaires dans la montée du capitalisme. La distinction se trouve à l'article LXX des *Réflexions*.

ABSTRACT – *The Entrepreneur in Economic Thought: The Neglected Priority of Turgot.* This note pretends that because of an error going back at least to Léon Say (1877) and repeated by Schumpeter and contemporary authors, the priority of the 1766 «*Reflexions...*» of A.R.J. Turgot on the distinction between the capitalist and the entrepreneur is neglected. Some fifty years before Jean-Baptiste Say, Turgot made clear that distinction, which came logically and historically for him from the gradual absenteeism of the class of proprietors during the rise of capitalism. The distinction is found in *Réflexion LXX*.

Suivant les prédictions de Schumpeter lui-même, dans *Capitalisme, socialisme et démocratie*<sup>1</sup>, il semble que l'innovation soit de plus en plus détachée de l'entrepreneur. En effet, l'innovation peut se passer pour ainsi dire d'entrepreneurs, puisqu'elle est devenue une démarche routinière des organisations, à travers des centres de technologie, des centres de recherche, des instituts d'études de nouveaux produits, des bureaux spécialisés dans les droits d'exclusivité, des centres de recherches à l'exportation et des centres qui offrent aux entreprises les services d'équipes externes de recherche universitaire.

Si tel est le processus décrit dans les manuels récents comme celui de George Freedman pour l'American Management Association, pourquoi revenir à l'entrepreneur<sup>2</sup>? Pour la logique de la démarche sans doute, mais peut-être aussi parce

---

\* Texte rédigé à partir d'une communication sur invitation présentée au 29<sup>e</sup> congrès de la Société canadienne de science économique à Mont-Rolland, le 24 mai 1989.

1. Payot, Paris, 1954 pour la traduction. L'original est de 1942.

2. George Freedman: *The Pursuit of Innovation*, AMACOM, New York, 1988.

qu'on pense qu'il faut toujours quelqu'un, soit pour conceptualiser l'innovation, soit pour assumer l'incertitude du résultat. Il est dès lors intéressant de remonter dans l'histoire de la pensée économique pour connaître l'émergence du concept. C'est en m'attelant à cette tâche pour critiquer le texte d'un ami que j'ai découvert une omission importante chez Schumpeter, reprise par Blaug et d'autres commentateurs actuels. C'est celle d'attribuer à Jean-Baptiste Say en 1823, la paternité de la distinction entre l'entrepreneur et le capitaliste, alors que cet honneur devrait revenir à Robert Turgot en 1766.

L'erreur de Schumpeter remonte assez loin, car on la trouve déjà en 1914 dans son texte «Epochen der Dogmen-und Methoden Geschichte», traduit en français par G.-H. Bousquet sous le titre «Esquisse d'une histoire de la science économique, des origines au début du XXe siècle»<sup>3</sup>. C'est à la page 116 de cette traduction que Schumpeter attribue à Say d'avoir distingué «une fonction spéciale: celle de l'entrepreneur». Mais il faut d'abord rappeler que la notion d'entrepreneur de Schumpeter est très différente d'une autre qu'on rattache à Frank Knight et que beaucoup d'entre nous attribuent indifféremment aux deux auteurs.

Pour Frank Knight, le rôle de l'entrepreneur est avant tout d'assumer l'incertitude, qui ne peut, comme le risque, être couverte par des assurances. Il modernise par cette distinction une idée qu'on retrouvait déjà chez Cantillon et Smith, et selon laquelle l'entrepreneur assume le risque ou l'incertitude.

Telle n'est pas la notion de Schumpeter. Son opuscule de 1914 dénonce déjà à la page 116 la confusion entre la fonction de capitaliste et celle d'entrepreneur jusqu'à Say. À la page 158, il va plus loin, il mentionne trois conceptions du profit de l'entrepreneur: celle des Anglo-Saxons avec la prédominance de la notion de «wages of management», ou rémunération de gérance; celle des Français, qui privilégient la prime de risque; il donne enfin sa préférence à la conception de von Hermann et surtout von Mangoldt, qui considèrent ce profit comme une rente afférente au talent. Et c'est dans ce sens qu'il fait remonter la paternité de cette notion à Say. Il est encore plus explicite dans une longue note de la monumentale *History of Economic Analysis*, au bas de la page 555<sup>4</sup>, où il fustige ceux qui pensent que la distinction entre le rôle du capitaliste et celui de l'entrepreneur était déjà implicite chez Cantillon et Smith. C'est le capitaliste et non l'entrepreneur qui supporte le risque ou l'incertitude, puisque c'est lui qui avance les fonds. La notion du rôle distinct de l'entrepreneur, qui consiste d'abord dans l'innovation, n'est donc pas à confondre avec le rôle du capitaliste. Et c'est à Say, en 1823, qu'il fait remonter la distinction encore cette fois.

Si je voulais utiliser l'anglais, j'intitulerais volontiers mon propos, qui s'inscrit dans l'histoire de la pensée, «Turgot and the entrepreneur: a case of a neglected view», selon la formule rituelle. Bien que dans sa *History* il ne tarisse pas d'éloges sur Turgot, meilleur analyste que Smith selon lui, (p. 248 et p. 260) Schumpeter fait

3. Dalloz, Paris, 1962.

4. Oxford University Press, Oxford, 1954. Je citerai d'après cette édition.

remonter à Cantillon l'origine de l'analyse du rôle de l'entrepreneur, et parle ensuite simplement d'une tradition française Cantillon-Turgot (p. 492) qui aurait culminé chez Say. En effet, Schumpeter semble penser ici encore que Turgot, comme Cantillon, confond le capitaliste et l'entrepreneur, mais ce n'est pas le cas. Plusieurs auteurs plus récents en restent d'ailleurs comme lui à l'idée que Turgot prenait conscience de l'émergence d'une classe indifférenciée d'entrepreneurs-capitalistes comme le faisait déjà Cantillon.

Si Schumpeter remonte à cinquante ans après Turgot, à Say en 1823, pour la première distinction entre le capitaliste qui prête les fonds et l'entrepreneur qui les utilise, qu'en est-il des commentateurs plus récents? Blaug<sup>5</sup> voit les premières traces de cette distinction plus haut, en 1776 chez Smith, oubliant lui aussi la priorité de Turgot (1766). Mais Schumpeter déclare «qu'une distinction implicite n'est pas forcément une véritable connaissance d'une séparation nette entre les deux rôles». (p. 555 note 3). Il est vrai que pour Cantillon, entrepreneur est synonyme d'homme d'affaires. Souvent, il apporte les fonds, mais il se définit surtout par rapport à l'incertain, qu'il soit marchand, artiste, manufacturier voire, simple sous-traitant. Dans le système de Cantillon, le personnage central, c'est plutôt le propriétaire: c'est lui qui initie la dépense et entraîne l'économie. Dans l'ouvrage de Cantillon, le mot «entrepreneur» est fréquent, mais cet entrepreneur-capitaliste est plus un rouage du système à cause de la prédominance du propriétaire qui agit comme capitaliste-rentier mais prend souvent aussi l'initiative. C'est pourquoi Schumpeter attribue à Say le rôle d'avoir distingué le vrai rôle de l'entrepreneur qui consiste, non pas à assumer des risques comme le pensaient Cantillon et John Stuart Mill, encore moins à apporter le capital comme le pensaient les classiques, mais à combiner d'une manière nouvelle des facteurs de production pour prendre les devants et éliminer ses concurrents. Mais il y a un chaînon manquant entre Cantillon et Say: c'est Turgot, avons-nous dit. Il est piquant que Schumpeter ne l'ait pas vu, puisque l'entrepreneur évolue chez Turgot jusqu'à se distinguer du personnage du capitaliste, comme le veut la thèse de Schumpeter précisément.

Il est vrai qu'une lecture hâtive des *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (1766) amène par exemple le biographe Léon Say à écrire en 1887 que, pour Turgot, «les entrepreneurs fournissent le capital, et les ouvriers, la main-d'oeuvre». En effet, «...les capitaux préalables, sont toujours nécessaires à quiconque veut faire une entreprise, quelle qu'en soit la nature. Les entreprises agricoles ne peuvent pas s'en passer plus que les autres. Turgot en tire cette conséquence que la culture a, comme l'industrie, ses entrepreneurs et ses ouvriers»<sup>6</sup>. Léon Say ne voit pas que l'extension par Turgot de la notion d'entrepreneur de fabrique à celle d'entrepreneur agricole semble redondante selon la définition même qu'il en fait

5. *Economic Theory in Retrospect*, 4th Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1985, p. 94.

6. Léon Say: *Turgot*, Coll. Les grands écrivains français, Librairie Hachette et Cie, Paris, 1887, p. 44. Les *Réflexions* ont été terminées en 1766 mais n'ont été publiées qu'en 1776. On retient ordinairement l'année de rédaction lors des querelles de priorité.

donner par Turgot. Puisque c'est le propriétaire terrien qui apporte les fonds dans l'agriculture, comme l'exprimait Cantillon, à quoi servirait donc l'entrepreneur agricole s'il se confond avec celui qui apporte les capitaux? Même si cette question de pure logique devrait nous mettre la puce à l'oreille, il semble que l'interprétation de cet auteur ait prévalu depuis, malgré tout, puisque Schumpeter y est resté attaché.

De même, Peter Groenewegen, un commentateur actuel de Turgot, lui est étrangement peu sympathique. Il ne semble voir, quand il parle chez Turgot d'une nouvelle classe de la société, celle «d'entrepreneurs-capitalistes», que ceux qui se distinguent des ouvriers parce qu'ils font toutes les avances<sup>7</sup>. Mais le concept d'entrepreneur-capitaliste est aussi le concept utilisé par Smith et les classiques anglais. Comme Groenewegen juge dans cet article le mérite d'un auteur à partir de l'influence qu'il aurait exercée sur d'autres économistes, il s'ensuit naturellement que Smith devient meilleur analyste que Turgot, contrairement à ce qu'écrivait Schumpeter, simplement parce que Smith a été plus lu<sup>8</sup>. Cependant, un correspondant anonyme me signale que dans un article antérieur, Groenewegen avait reconnu plus explicitement une contribution de Turgot, même si l'entrepreneur et le capitaliste sont encore confondus dans cette contribution<sup>9</sup>.

Il est vrai que Turgot avait montré l'origine de l'entrepreneur chez les possesseurs de capitaux. Mais au terme d'une évolution qu'il décrit et qui voit le propriétaire de terres se défaire progressivement de ses tâches, Turgot en vient à proposer au paragraphe LXX des *Réflexions* une séparation nette du capitaliste et de l'entrepreneur, dans les termes non équivoques suivants<sup>10</sup>: «LXX. Les capitaux étant aussi nécessaires à toutes les entreprises que le travail et l'industrie, l'homme industriel partage volontiers les profits de son entreprise avec le capitaliste qui lui fournit les fonds dont il a besoin». La séparation du groupe des capitalistes de celui des entrepreneurs ne peut être plus nette. Pour ceux qui voudraient une nouvelle confirmation, je cite le reste du paragraphe LXX, bien que la distinction soit déjà on ne peut plus explicite:

«Puisque les capitaux sont la base indispensable de toute entreprise, puisque l'argent est un moyen principal pour économiser de petits gains, amasser des profits et s'enrichir, ceux qui, avec l'industrie et l'ardeur du travail, n'ont point de capitaux ou n'en ont point assez pour les entreprises qu'ils veulent former, n'ont pas de peine à se résoudre à céder aux possesseurs de capitaux ou d'argent qui veulent leur en confier, une portion des profits qu'ils espèrent recueillir outre la rentrée de leurs avances».

7. Voir: *The New Palgrave, a Dictionary of Economics*, Edité par J. Eatwell, M. Milgate, P. Newman, Macmillan, Londres, New York, 1987, vol. 4, p. 710, l'article «Turgot» signé par Groenewegen.

8. Voir: P. D. Groenewegen: «Turgot's place in the history of economic thought», *History of Political Economy*, vol. 15, no 4, Winter 1983, pp. 585-616 et «Turgot and Adam Smith» *Scottish Journal of Political Economy*, nov. 1969, pp. 271-87.

9. P. D. Groenewegen: «A Re-interpretation of Turgot's Theory of Capital and Interest», *Economic Journal*, vol. 81, no 322, 1971, pp. 327-40. On lit p. 338, que «his division of the return to the capitalist into pure interest, depreciation, and entrepreneurial remuneration including risk premium, marked a step forward in the analysis of profit».

10. *Turgot, écrits économiques*, Calmann-Lévy, Paris, 1970, p. 164.

Il m'apparaît hors de tout doute que ce sont les entrepreneurs qui sont désignés par les mots «ceux qui n'ont point de... capitaux ou n'en ont point assez pour les entreprises qu'ils veulent former...» etc. puisqu'ils paieront l'intérêt sur leurs profits. Cette séparation apparaît d'autant plus importante ici qu'elle marque l'aboutissement d'un processus historique et non la présence d'un cas parmi d'autres à une époque donnée. On remarquera en particulier la distinction que fait Turgot entre «l'ardeur du travail» et «l'industrie» de ceux qui veulent former une entreprise. Quelle différence y a-t-il entre les deux? S'il ne s'agit pas d'un pléonasme, «l'industrie» ne peut-elle signifier autre chose qu'un savoir-faire spécial de l'entrepreneur ou une technologie adaptée? N'est-il pas également évident ici que c'est l'entrepreneur qui a l'initiative?

Cette évolution de l'entrepreneur-capitaliste à l'entrepreneur schumpetérien se dessine déjà aux paragraphes L, LI, LXI, LXXII, LXXXII, LXXXVIII et LXXXIX. L'oubli apparaît donc encore plus étonnant chez Schumpeter lui-même, et il continue jusqu'au livre récent de Mark Casson de 1982 et au-delà<sup>11</sup>. Puisqu'il existe désormais, grâce à cette distinction, la possibilité d'une offre plus grande d'entrepreneurs, car les coûts d'entrée dans ce marché sont abaissés des exigences antérieures en capital, on voit aussi augmenter l'efficacité des capitaux auparavant oisifs des rentiers. Le capital sans imagination rencontre l'entrepreneur sans ressources. On pourrait suggérer en passant l'hypothèse d'un coût d'entrée sur le marché des entrepreneurs encore moins élevé dans les coopératives, car il se limite là à la part sociale. Ce serait un chapitre intéressant de la théorie microéconomique de longue période ou de dynamisation de la théorie qui reste à écrire.

Je conclurais en mentionnant que Jean-Baptiste Say n'a fait que deux additions à la distinction graduelle de Turgot. La première relie explicitement l'entrepreneur à l'invention, initiée par les découvertes des savants. Ce n'était qu'implicite chez Turgot, qui croyait cependant au progrès de la science. En effet, puisque l'entrepreneur peut emprunter son capital, par quoi donc ses capacités se distingueraient-elles de celles du capitaliste? Jean-Baptiste Say reproche alors aux Anglais cet oubli dans une note: «Les Anglais n'ont point de mot pour rendre celui *d'entrepreneur d'industrie*; ce qui les a peut-être empêchés de distinguer dans les opérations industrielles, le service que rend le capital, du service que rend, par sa capacité et son talent, celui qui emploie le capital; d'où résulte, comme on le verra plus tard, de l'obscurité dans les démonstrations où ils cherchent à remonter à la source des profits»<sup>12</sup>.

La deuxième addition découle de la première. Puisque l'entrepreneur applique la science des savants, il n'est pas simplement un producteur mais, comme l'explique le préfacier, Georges Tapinos, «il s'efforce *constamment* d'adapter sa production aux besoins *croissants* en fonction du degré de civilisation. Il en résulte

11. Casson, Mark: *The Entrepreneur: An Economic Theory*, Martin Robinson, Oxford, 1982.

12. Jean-Baptiste Say: *Traité d'économie politique*, Calmann-Lévy, Paris, 1972, pp. 74-75.

nécessairement une *augmentation* et une *diversification* des productions»<sup>13</sup>. La Loi de Say recule alors indéfiniment l'avènement de la société stationnaire de Malthus et Ricardo, devant la stimulation que la notion d'utilité représente pour la production. Turgot avait déjà développé le principe marginal pour l'appliquer aux rendements non proportionnels et aux effets d'échelle dans la production. Jean-Baptiste Say pour sa part mentionnera à Ricardo son oubli de l'importance de la dernière quantité des choses utiles comme étant cruciale<sup>14</sup>.

Mais encore là, on se rappellera que, avant Condillac, Turgot avait déjà écrit dans ses *Réflexions* de 1766: «... il est naturel que chacun désire recevoir le plus qu'il peut et de donner le moins qu'il peut (...) C'est à chacun (...) à balancer l'attachement qu'il a pour la denrée qu'il donne avec le désir qu'il a de la denrée qu'il veut recevoir, et à fixer en conséquence la quantité des choses échangées»<sup>15</sup>. On comprend maintenant encore mieux que Jean Cartelier ait campé Turgot hors de la secte des physiocrates et même de l'économie classique<sup>16</sup>. Si l'on ajoute à cette source d'autres auteurs qui mettent en relief le rôle du progrès dans les théories de Turgot, alors la différence entre lui et son successeur Say s'en trouve encore réduite. Justement, un correspondant anonyme m'en a signalé un<sup>17</sup>.

---

13. *Ibid.*, p. XIII.

14. Article «Say, Jean-Baptiste» par Thomas Sowell dans *The New Palgrave, a Dictionary of Economics*, *op. cit.*, vol. 4 p. 249.

15. *Turgot, op. cit.* p. 140.

16. Voir son «Annexe au chapitre III: Turgot» dans *Surproduit et Reproduction*, Presses Universitaires de Grenoble, François Maspéro, Paris 1976.

17. «L'idée de progrès comme fondement des analyses économiques de Turgot» par J. Ravix et P.-M. Romani, *Economies et Sociétés* (série *Oeconomia*) vol. 18, 3 (1984), pp 97-118. Mais à la page 113, ils font encore confondre par Turgot les rôles de l'entrepreneur et du capitaliste: «Turgot prend conscience de l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale: celle des entrepreneurs-capitalistes, et du rôle fondamental du capital...».